



# *Saint Germain-Infos*

*Décembre 2021*

*N° 46*



Page 2

## SOMMAIRE

En couverture :

P 2 : Carrelage Anthony

P 3 : Editorial

P 4 : Réunions du Conseil Municipal

P 5 : Tarifs pour 2022

P 6 : Travaux à l'école des Cormiers

P 7 : Incivilité et dégradations

P 8 : Travaux à la maison Bru et au lavoir

P 9 : L'entretien de la commune

P 10/11 : Projet Orne Habitat

P 12 : 4L Trophy

P 13 : commémoration du 11 novembre

P 14 : La Brocante

P 15 : L'effacement des réseaux

P 16 : Générations mouvement

P 17 : L'équipe enseignante

Permis internet

Permis piéton

P 18 : Association Sportive Germinoise

P 19 : Etat-Civil

P 20 : Stationnement des gens du voyage

Dates à retenir

*Carreleur : un métier, une passion*

A la rencontre d'**Anthony Meilliand**, 36 ans, artisan carreleur - poseur, établi à Saint Germain de la Coudre.

Anthony et sa compagne résident dans la commune depuis 15 ans. Parents de trois enfants, leurs deux aînés sont scolarisés à l'école des Cormiers.

Depuis plus de 15 ans, il exerce son métier et en a fait une vraie passion. Employé dans différentes entreprises de la région, il décide de créer son entreprise en avril dernier et cela démarre plutôt bien. Il collabore souvent avec Nicolas Chabru, plombier à la Rouge. Eh oui, il faut bien s'entendre avec ce corps de métier qui intervient juste avant le carreleur !



Peignes, meuleuse, talochons et autres carrelottes n'ont pas de secret pour celui qui, malgré la pandémie, a un carnet de commandes bien rempli, tant pour des travaux d'intérieur que pour des ouvrages à l'extérieur comme les terrasses, les allées pavées et les piscines.

Il commande la plupart de ses matériaux aux Ets Moulis ou chez Aubade au Mans où il est certain de trouver la qualité qu'il recherche.

CARRELAGE  
ANTHONY

**ANTHONY MEILLIAND**  
CARRELEUR POSEUR

Lieu-dit Chauvigné  
61130 Saint-Germain-de-la-Coudre

06.07.95.23.43  
carrelageanthony@orange.fr

## Éditorial

*Madame, Monsieur, Chers lecteurs,*

*Depuis de longs mois le sujet de la Covid 19 domine les actualités quotidiennes dans tous les médias. Si ces informations en continu sont données pour alerter nos concitoyens sur la nécessité de se protéger d'un virus mutant en respectant massivement les consignes des gestes "barrières", elles ont aussi pour conséquences, hélas, de diviser les familles sur le sujet de la vaccination. Les tensions montent entre les pro vaccins et les non vaccinés, les premiers s'estimant protégés relâchent leur comportement en accusant les seconds d'irresponsabilité, les non vaccinés revendiquent leur droit au libre choix. 2021 s'achève dans un contexte d'incertitudes sur l'évolution de cette maladie. Restons tous prudents quelque soit le choix de chacun et continuons tous à nous respecter dans notre quotidien, dans nos familles, dans nos assemblées ... "Prendre des précautions" ne signifie pas rompre toute vie sociale, continuons à nous rencontrer, à échanger ... Nous disposons de moyens techniques pour entrer en contact avec les personnes seules (téléphone, webcam, visio ...). "La peur n'a jamais éloigné le danger", restons optimistes et envisageons l'avenir sous de meilleurs auspices.*

*C'est ce choix que nous avons fait en acceptant d'organiser le prochain comice agricole sur notre commune. Le 10 juillet 2011 nous avons accueilli plus de 2200 visiteurs. Le 10 juillet 2022, soit 11 ans après, jour pour jour, notre commune sera de nouveau mise en lumière.*

*Unissons nous pour que cette grande fête, vitrine des activités agricoles, soit réussie. Toutes les personnes qui souhaitent aider à la préparation de cette manifestation seront les bienvenues. Elles peuvent dès à présent contacter le secrétariat de la mairie pour se faire connaître. Je les en remercie vivement.*

*A l'heure où j'écris ces quelques lignes et ne pouvant la réaliser en plein air en cette saison, la prudence m'incite à annuler la cérémonie des vœux que nous avons programmée pour le 8 janvier. Je le regrette car c'était un moment convivial important pour notre commune.*

*En mon nom et en celui du Conseil Municipal, je vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente nos meilleurs vœux pour 2022.*

*Restons tous prudents !*

**Danièle MARY,**  
Maire de Saint-Germain-de-la-Coudre



B  
O  
N  
N  
E  
  
A  
N  
N  
E  
E  
  
2  
0  
2  
2



* pouvoir à	14 Juin	28 Juin	13 Juillet	20 Septembre	25 Octobre	29 Novembre
Danièle Mary	X	X	X	X	X	X
Jean-Fred Crouzillard	X	X	X	X	X	X
Alain Grospron	X	X	X	X	X	X
Thomas Joubert	X	X	*J-F. Crouzillard	*J-F. Crouzillard	X	X
Christine La Louze	X	*M. Mary	X	X	*M. Mary	X
Philippe Roussel	*J-F. Crouzillard	*P. Renou	*D. Mary	*D. Mary	*P. Renou	X
Martine Boulay	X	X	X	X	X	X
Patricia Guérin	X	X	Excusée	X	X	X
Kévin Fouquet	Absent	Excusé	Excusé	Excusé	Absent	Absent
Michaël Pfeuffer	X	X	X	X	X	X
Michel Mary	X	X	*M. Mary	X	X	X
Frédérique Paga-Guerra	X	X	X	X	X	X
Isabelle Amato	X	X	X	X	X	X
Pauline Renou	*M. Mary	X	X	X	X	X
Sandrine Poitrimol	*D. Mary	X	X	X	X	X

### Délibérations majeures

#### 14 Juin 2021

- Délégations consenties au Maire.
- Indemnité de fonction des adjoints.
- Admissions en non-valeur.
- Affectation en investissement de dépenses inférieures à 500 €.
- Dématérialisation du droit des sols : subvention.
- Location des salles de l'ancienne école.
- Maîtrise d'œuvre pour viabilisation terrain avant construction de 5 logements par Orne Habitat.
- Extension du cimetière : récupération de terrain appartenant à la commune, construction d'un mur.

#### 28 Juin 2021

- Suite à démission, élection de M. Alain Grospron, second adjoint au maire.
- Budget assainissement : admission en non-valeur.
- Agents de la commune : attribution d'heures supplémentaires et complémentaires.

#### 13 Juillet 2021

- Utilisation du droit de préempter sur la vente de biens sis Place Saint Nicolas et Rue du Clos.
- Convention avec la CdC pour le remboursement des repas pris par les enfants et les encadrants dans le cadre des accueils de loisirs du mercredi.
- Création de nouveaux numéros de voirie.
- Création d'un emploi à temps non complet au 1er septembre 2021 (14/35).

#### 20 Septembre 2021

- Réalisation d'un emprunt (acquisition foncière).
- Admission en non-valeur.
- MAM : avancement du projet.
- Viabilisation terrain communal en vue construction 5 logements Orne Habitat - lancement consultation marché public à procédure adaptée.
- Effacement réseaux route d'Appenai et route de Bellou - convention avec le Te61.
- Assainissement : extension des réseaux Le Beauchet / Chemin de la Papillonnière - Rapport sur la qualité du service 2020.
- Expérimentation Compte Financier Unique.

#### 25 Octobre 2021

- Modification des statuts du Te61.
- Effacement des réseaux route de Bellou/route d'Appenai - Convention Orange.
- Extension réseaux d'assainissement : demande de subvention au Conseil Départemental.
- Sollicitation fonds de concours CDC.
- Commune : décision modificative budgétaire
- Acceptation d'intégrer dans le patrimoine communal un bien « sans maître ».

#### 29 Novembre 2021

- Tarifs 2022
- Adoption du référentiel budgétaire et comptable M 57.
- Décision modificative budgétaire.





*Les tarifs applicables à compter du 1er janvier 2022 ...*

• *Location salle des fêtes*

170 € pour une journée.  
260 € pour 2 jours consécutifs.  
320 € pour 3 jours consécutifs.  
Electricité et chauffage gaz en sus.



• *Location de matériels*

Plateaux en bois et tréteaux 3.50 m x 0.90 ou 3.30 x 0.70 : 4,00 € l'unité.  
Plateaux (2 m x 0.90) : 3,00 € l'unité.  
Table + 4 chaises : 2,50 € le lot.  
Chaise : 0,50 € l'unité.

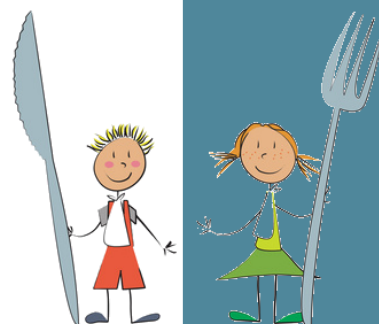


• *Restauration scolaire*

**Repas régulier :**

Elèves de maternelle : 3,15 €.  
Du CP au CM2 : 3,25 €.  
Adultes : 5,00 €.

**Repas « exceptionnel » :** 3,75 € / enfant, 5,50 € / adulte.



• *Cimetière communal*

**Concessions selon la durée :**

15 ans : 150 €.  
30 ans : 250 €.  
50 ans : 350 €.

**Case columbarium :**

15 ans : 450 €.  
30 ans : 800 €.

**Emplacement pour pose d'une cavurne :**

15 ans : 50 €.  
30 ans : 100 €.  
50 ans : 150 €.



• *Photocopies*

Copie A4 noir & blanc : 0,30 €  
Copie A4 couleurs : 0,60 €  
Copie A3 noir & blanc : 0,60 €  
Copie A3 couleurs : 1,00 €



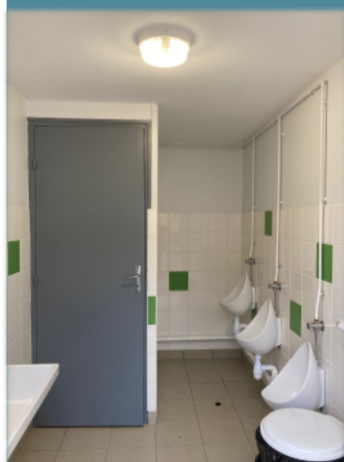


*Travaux à l'école des Cormiers**De nouveaux sanitaires pour les classes primaires*

Depuis la fusion des anciennes communautés de communes du Val d'Huisne et du pays Bel-lémois, les communes ont délégué la compétence scolaire à la nouvelle communauté de communes des Collines du Perche normand. C'est à ce titre que cette dernière a financé les travaux de construction des nouvelles toilettes où les écoliers de sexe différent ont chacun les leurs et où les enseignants disposent également d'un espace dédié.



Tout en respectant le bâti existant, un bardage bois termine cette rénovation.

*Et un préau de 43,20 m<sup>2</sup>.*

L'ancien préau déjà faible en superficie avait vu sa taille réduite lors de la construction d'un sanitaire adapté aux personnes à mobilité réduite. Cet aménagement avait été réalisé par le personnel communal en urgence pour permettre l'accueil d'une élève en situation de handicap. L'espace sanitaire dédié aux garçons a été bâti dans le prolongement du sanitaire PMR conservé et présente une unité architecturale. De l'ancien préau, il demeure un espace d'accès à la chaufferie qui permet notamment le rangement de la table de ping-pong. Il convenait dès lors de construire un nouveau préau et son emplacement a été choisi près du portillon d'entrée, dans le prolongement du bâtiment existant. Les écoliers peuvent ainsi profiter des récréations en extérieur même par temps de pluie.



Le Maire, l'adjoint délégué communautaire et la directrice de l'école ont été associés à ces travaux de construction et de rénovation.





## *Incivilité et dégradations*

Il est certain que les confinements à répétition et les fluctuations de la pandémie ont atteint le moral de beaucoup d'entre nous. Nous avons tous eu besoin de nous défouler au sortir de ces différents épisodes et de là à dégrader les biens communs et publics, il n'y avait qu'un pas ... que malheureusement certains, sans doute peu nombreux, ont franchi.

Nous voulons ici, leur faire savoir que les employés communaux et certains élus donnent du temps et de la peine pour entretenir, améliorer et maintenir en état tous les éléments du patrimoine communal qui font que la vie est plus agréable en ces temps difficiles.

Parlons de quelques faits

### *La cabane à livres*

Le 21 juillet, la cabane à livres est complètement restaurée après que l'on ait découvert que plusieurs livres y avaient été brûlés.

Las, quatre jours plus tard, le 25, cette dernière était à nouveau dégradée. Elle a immédiatement été réparée afin que les habitués puissent y trouver de quoi échanger leurs lectures au cours de l'été.

### *Le lavoir*

Pour maintenir le petit patrimoine communal, la toiture du lavoir avait été entièrement rénovée il y a quelques années. Le 17 juin dernier, plusieurs tuiles en ont été retirées, jetées au sol, dans le lavoir et dans la Coudre ...

### *Pancartes de signalisation des lieux-dits*

Tous les lieux-dits sont indiqués par des panneaux de signalisation, certains disparaissent ... il faut alors les refaire fabriquer. Ces pancartes ont une grande utilité pour les chauffeurs de véhicules de secours (pompiers, ambulanciers) lorsqu'il s'agit de trouver les habitations en rase campagne. Ne pas s'égarer dans les chemins ruraux permet parfois de gagner quelques minutes pour sauver une vie ...

### *Au cimetière*

Quelle déception pour les familles lorsqu'elles constatent la disparition des fleurs ou compositions florales précédemment déposées sur la tombe de leur parent ou ami.

### *Des débris laissés à la station service ...*

Au pied de la poubelle vide !

***Tous ces actes engendrent des coûts supplémentaires qui sont supportés par la commune. Essayons tous de faire l'effort de préserver ce bien commun, en le respectant et en signalant au plus tôt les dégradations constatées.***





*Premiers travaux à la maison Bru, 5 rue Germaine de Courson ...*

La réfection à l'identique des toitures de la maison principale mais aussi des dépendances redonne déjà son cachet à cette demeure longtemps dissimulée par une végétation surabondante.

*Au lavoir*

Comme annoncée dans le bulletin municipal n° 45 de juin 2021, une vanne totalement refaite à neuf a été remplacée. Préalablement, le nettoyage du lavoir a été entrepris par les agents communaux. Ce fut aussi l'occasion de colmater certaines fissures.

*L'arrivée de la fibre est annoncée pour 2023 ...*

Les armoires sont définitivement installées, l'une à l'arrière de la salle des fêtes, près du bâtiment abritant le central téléphonique, l'autre sur le parking du cimetière.





*L'entretien de la commune, des tâches, ô combien, répétitives ...*

*La voirie*



Après le fauchage des bas-côtés en juin, les agents communaux ont continué, durant tout l'automne, à débroussailler les talus et les accotements des voies communales, l'élagage des haies, le broyage des végétaux, le dégagement des pieds de poteaux à la débroussailleuse, le suivi des points de regroupement des ordures ménagères (contrôle des lisses, empierrement des abords), le bouchage des nids de poule sont autant d'interventions qui nécessitent de nombreuses heures de travail.

Il convient de noter que chaque propriétaire de haie surplombée d'un fil téléphonique doit envisager dès maintenant le dégagement de ce câble, à défaut, la fibre optique ne pourra être installée sur notre commune.

Au titre du maintien de la salubrité, le nettoyage des bacs de regroupement des ordures ménagères a également été leur source de préoccupation d'autant que certains sont trouvés régulièrement remplis de gravats ou de restes d'animaux dépecés qui occasionnent de fortes odeurs ...



*Le poste de relevage*

L'entretien du réseau d'eaux usées nécessite aussi une attention hebdomadaire, le poste de relevage situé à l'entrée du terrain de sports est contrôlé en permanence et un dispositif (panier spécifique en inox) empêchant le passage des objets non décomposés est relevé chaque semaine par les agents communaux. Ce bac contient d'ailleurs trop souvent des lingettes et autres tissus non rapidement biodégradables qu'il convient de ne pas jeter dans les toilettes mais avec les ordures ménagères.

**Remplacement  
du panier inox  
et barre de  
guidage**

**2 435.52 € TTC**



*Projet Orne Habitat*

Aujourd'hui dotée d'une station d'épuration des eaux usées en capacité de recevoir de nouveaux effluents, la commune peut désormais envisager le développement de l'habitat.

Les règles d'urbanisme en vigueur imposent de réduire les emprises sur les espaces agricoles et de densifier les constructions à l'intérieur des enveloppes urbaines.

Permis de construire délivré le 27 août 2021

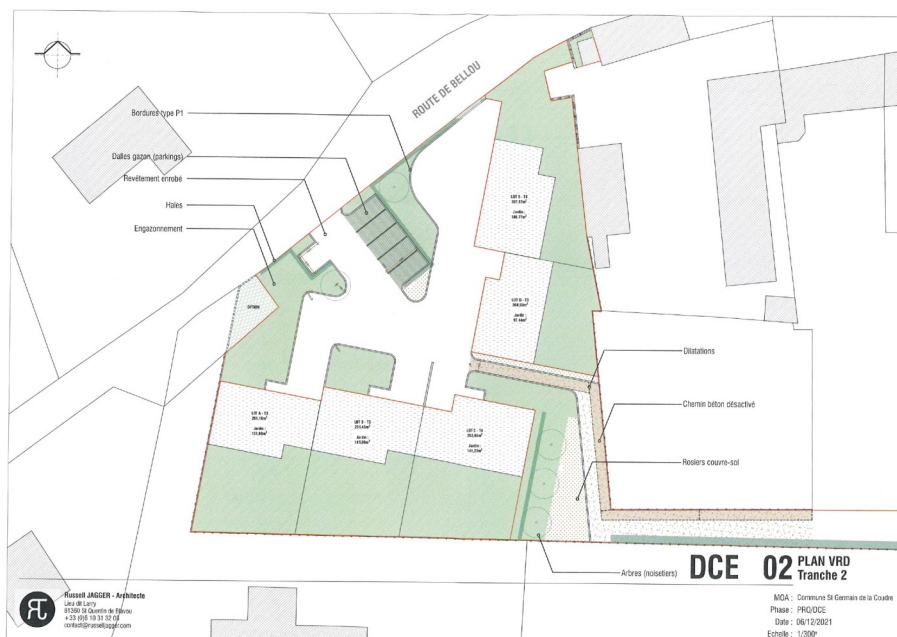


Après la construction d'un nouveau groupe scolaire en 2014, le retrait de l'ancienne classe préfabriquée permet à la commune d'envisager la construction de 5 nouveaux logements locatifs.

Une convention est signée avec Orne Habitat qui assurera ce programme immobilier. La commune assure la maîtrise d'ouvrage pour la mise en viabilité du terrain sur une surface de 5 000 m<sup>2</sup>. La maîtrise d'œuvre est réalisée par le cabinet RJA de Saint Quentin de Blavou tant pour la réalisation des réseaux que pour la construction des logements (3 T3 et 2 T4).

Par décision du 20 septembre 2021, le Conseil Municipal a validé le lancement de la consultation des entreprises. Les travaux seront regroupés en un seul lot, l'entreprise adjudicataire sera désignée fin janvier 2022.

L'estimatif Des travaux de voirie et de réseaux divers s'élève à 101 688 €







 Russell JAGGER - Architecte  
Léon de Latty  
91360 St Quentin de Blarou  
+33 (0)6 10 31 32 06  
contact@russelljagger.com



**PC 06a** DOCUMENTS GRAPHIQUES

MOA : Orme Habitat  
Phase : DPC  
Date : 19/07/2021  
Echelle : sans



 Russell JAGGER - Architecte  
Léon de Latty  
91360 St Quentin de Blarou  
+33 (0)6 10 31 32 06  
contact@russelljagger.com



**PC 06b** DOCUMENTS GRAPHIQUES

MOA : Orme Habitat  
Phase : DPC  
Date : 19/07/2021  
Echelle : sans



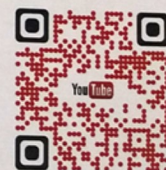
*Du courage et du sable*

Deux jeunes de la commune se sont lancés le pari fou du rallye raid. Kevin Sotteau et Elouan Riffard, âgés de vingt ans tous les deux, participeront au 4L Trophy du 17 au 27 février 2022 aux côtés de 1500 autres équipages. La 25ème édition d'une des plus célèbres courses d'orientation s'élancera de Biarritz pour rejoindre Marrakech, au Maroc, après un périple de 6 500 kilomètres. Outre la compétition, les engagés prennent aussi part à une action humanitaire aux côtés de la Croix Rouge et de l'association Enfants du désert. Kevin et Elouan travaillent sur leur projet depuis plus d'un an. Il a fallu d'abord trouver le véhicule, entièrement le restaurer, et surtout réunir les fonds grâce au sponsoring.

Sollicitée, la commune a accepté de soutenir l'initiative de ces deux jeunes Saint-Germinoises en apposant ses couleurs sur un des emplacements arrière de la voiture. Le QR Code, une fois scanné, renvoie le lecteur sur le site de la commune [www.stgermaindelacoudre.org](http://www.stgermaindelacoudre.org). Ceci dans l'espoir, aussi minime soit-il, qu'un professionnel de santé intrigué vienne découvrir notre commune ...



**SAINT-GERMAIN  
DE-LA-COUDRE**



Pour suivre leur épopée direction la page "la 4L rs" sur facebook ou sur Instagram : @la4lrs.





### *Cérémonie commémorative du 11 novembre*

Le 11 novembre 1918 la trompette de l'Armistice retentissait sur les champs de bataille.

103 ans après, notre village a commémoré sur la place Pierre Veau, devant le monument aux morts, la fin de ces combats et honoré l'ensemble des Morts pour la France pendant toutes les guerres.

En présence de la Société Philharmonique, de Monsieur Gérard Papillon, porte drapeau, une bonne trentaine de personnes et quelques enfants ont assisté au dépôt des gerbes effectué par le Maire et Monsieur Théotime, Président de la section locale d'AFN.

Après lecture des différents textes officiels par le maire et une jeune fille de la commune, le public a été convié au verre de l'amitié qui s'est tenu, une fois n'est pas coutume, devant la salle des fêtes en raison des conditions sanitaires en vigueur. Sous un beau soleil, rare d'habitude à cette époque, les participants ont échangé longuement et notamment sur le besoin de retrouver ces moments de partage et de convivialité.

Toute personne majeure (homme ou femme) peut désormais devenir « Porte-drapeau ». Si vous êtes intéressée, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.



Le Maire et ses adjoints

### *Concert par l'ensemble Sylène en l'église le 12 décembre*



Une quarantaine de personnes a assisté au concert de Noël de l'ensemble Sylène pour soprano, mezzo-contralto et instruments baroques le dimanche 12 décembre. Une cantate de Noël, des extraits de l'oratorio de Noël de Bach, des chants populaires, des pièces pour violons, flûte, viole de gambe et clavecin ont ravi les auditeurs et apporté une nouvelle ambiance à ce jour particulièrement gris.

Merci à l'ensemble Sylène pour ce beau concert.





### *Brocante du 17 octobre*

Après un mois de préparation, avec le renfort de 10 conseillers municipaux et de bénévoles, les membres du comité des fêtes ont œuvré dès 4 h 30 le matin pour accueillir les véhicules et organiser leur placement sur les emplacements dédiés. Le vide-grenier a pu se dérouler dans d'excellentes conditions, tant sur le plan météorologique que sur le plan sanitaire.

Près de 250 exposants ont déballé leurs articles pour le plus grand bonheur des chineurs. Si les contraintes sanitaires en vigueur ont empêché l'ouverture au public de la salle des fêtes pour s'y restaurer et désaltérer, les visiteurs ont profité de deux points de vente de boissons à emporter, l'un, place Louis Géhan et l'autre au stade. Au titre du principe de précaution en ces temps de pandémie, aucun point de regroupement tel que buvette n'a été installé. La vente de sandwiches a également remplacé celle des traditionnelles barquettes « frites-chipos » ou « frites-merguez ».

La mise en place de cette nouvelle organisation fût possible grâce à la bonne volonté de tous les acteurs. Qu'ils en soient remerciés !

La prochaine édition de la brocante se déroulera le 16 octobre 2022 mais avant cette date, rendez-vous vous est donné pour le **10 juillet 2022**, date du **Comice Agricole**.





### *Travaux en cours route de Bellou et route d'Appenai*



Dès la dernière semaine d'octobre, l'entreprise GTCA a débuté les travaux d'effacement des réseaux. Cette opération, est prise en charge par le Te61 pour un montant de 190 100 €, la commune finançant sa quote-part relative à l'éclairage public et aux travaux de génie civil. Une convention a été passée avec Orange pour une prestation d'étude de réalisation (920.25 €), une autre avec le Te61 pour la délégation des travaux de génie civil d'éclairage public, y compris la maîtrise d'œuvre pour 6.392.10 € et celle des télécommunications pour 20 350.64 € TTC.

Ces travaux permettront de faire disparaître les poteaux et les câbles aériens particulièrement disgracieux et pour ces derniers, parfois selon la météo générateurs de perturbations téléphoniques.



### *Travaux d'extension des réseaux d'assainissement en projet*

Courant janvier, les habitants des hameaux de la Papillonnière, du Beauchet et du secteur de l'Arche seront informés par le cabinet d'études SA2e sur les modalités de raccordement au futur réseau d'assainissement eaux usées.

Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

### *Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal*

La Communauté de Communes des Collines du Perche Normand a mandaté le cabinet Futur Proche pour l'élaboration du document d'urbanisme qui définira le développement de son territoire pour les dix à quinze prochaines années.

Deux réunions publiques d'informations se sont tenues récemment, l'une à Belforêt-en-Perche le 2 décembre, l'autre à Saint-Germain-de-la-Coudre le 9 décembre.

Contact : Martin Gibault 02 18 00 01 00

urbanisme@perchenormand.fr

### *Le Service Public d'Assainissement non collectif (SPANC)*

Charly Tertre, technicien SPANC de la CdC, visitera prochainement les installations déclarées non conformes lors de la cession des biens des années 2017 à 2020.



## Généralions Mouvement



Dans la continuité, le Club des Aînés Ruraux « Généralions Mouvement » de Saint-Germain-de-la-Coudre/Gémages a vécu une année 2021 difficile jusqu'au mois de juin pour les raisons sanitaires à observer en raison de la pandémie.

Cependant, après les vacances, le club a ouvert ses portes le 16 septembre avec une journée exceptionnelle en organisant la journée de la marche autour de Saint-Germain de la Coudre ainsi qu'en conviant tous les adhérents du canton à participer aux jeux dès le matin et partager un repas pour tous ceux qui le souhaitaient. Le soleil a été de la partie et c'est sur ces retrouvailles que nous avons repris notre planning des rencontres, des marches et des moments conviviaux

partagés lors de nos réunions. Force est de constater que nombre de nos adhérents plus âgés sont dans un passage où la sécurité du foyer l'emporte sur l'envie de se retrouver à la salle des fêtes. Nous le comprenons mais cependant nous assurons nos adhérents que toutes les mesures sanitaires sont prises par notre équipe pour le bien de tous.

Nous avons pu organiser avec succès le 21 novembre notre loto et c'est avec gratitude que nous remercions tous les commerçants qui ont participé à ce loto avec des lots très appréciés.

De même, nous tenons à remercier les généreux donateurs pour leur accueil sympathique lors de nos visites pour la présentation de nos calendriers 2022.

Le repas dansant du 16 décembre pour la clôture de l'année 2021 **a été annulé** car nous vivons une nouvelle pandémie. Pour compenser cette journée festive nous avons envoyé un message à l'ensemble de nos adhérents et avons eu le plaisir de leur offrir des bons cadeaux pour des achats réservés à tous nos commerçants de Saint-Germain de la Coudre.

Espérons que l'objectif 2022 sera atteint pour que tous nous nous retrouvions en pleine forme et ainsi reprendre le plaisir de partager les activités de notre club jeux, voyage, repas dansants et celles du canton de Ceton secteur du Theil -Val au Perche tels que le bowling, les marches, le chant, la danse et les différents concours auxquels tous vous pouvez participer.

Nous tenons à réitérer à Madame le Maire Danièle Mary, aux adjoints et conseillers municipaux nos remerciements pour nous avoir renouvelé leur confiance en mettant à notre disposition la salle des fêtes pour nos réunions club du jeudi et le vicariat pour le bureau.

Nous nous retrouverons le jeudi 6 janvier 2022 à 14h à la salle des fêtes de Saint-Germain-de-la-Coudre pour notre Assemblée Générale et nous espérons y accueillir de nouveaux adhérents avec qui nous partagerons la galette des rois en fin de soirée, bien entendu si les conditions sanitaires nous le permettent ...

Nous souhaitons à toutes et à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présentons tous nos vœux de bonheur et santé pour l'année 2022.

Le bureau de Généralions Mouvement 61130 - Saint-Germain-de-la-Coudre/Gémages.



*La Présidente  
Monique Rothgangl*





## L'équipe enseignante à la rentrée



Photo : Sabrina AVRILLON

La Ferté-Bernard

De gauche à droite : **Lucie SAUTREUIL** (classe PS/MS le mardi), **Christine LA LOUZE** (classe PS/MS et directrice), **Méline GUILLAIN-LESSIEU** (classe GS/CP), **Sébastien LE BORGNE** (classe CE), **Virginie MONNERAUD-NAPOLY** (classe CM).

L'équipe pédagogique accueille Virginie MONNERAUD NAPOLY, arrivée cette année en remplacement de Julien DUCLOS et Lucie SAUTREUIL, remplaçante de Laura BISSON. Elle leur souhaite une belle année scolaire.

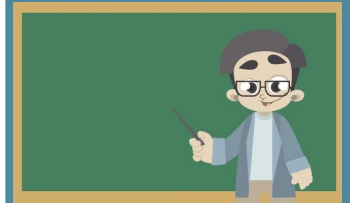
Cette équipe travaille activement à l'accueil et à la scolarisation de 70 élèves, dans des conditions particulièrement compliquées à cause des contraintes sanitaires liées à la pandémie. L'attention quotidienne des sept agents d'encadrement, de surveillance, d'entretien et du restaurant scolaire permet le bon fonctionnement de l'école. Qu'ils en soient vivement remerciés !

## A l'école : Sensibilisation au harcèlement et permis piéton



Le 15 juin, juste avant les vacances scolaires, nos petits écoliers de CM2 ont reçu dans le cadre du "permis internet" une sensibilisation au harcèlement qui se développe sur la toile par le biais des réseaux sociaux. C'est la gendarmerie de Val au Perche qui a dépêché à l'école des Cormiers un officier de police judiciaire chargé de cette information.

Dans le même temps, les enfants ont pu passer le permis piéton - qu'ils ont tous obtenu. Celui-ci leur a appris les principales règles pour se déplacer à pied en sécurité.



*ASSOCIATION SPORTIVE GERMINOISE*

Après un été des plus incertains concernant l'avenir des activités de loisirs en plein air, nous avons enfin repris, tout en gardant « les gestes barrières » dans des conditions proches de la normale.



Un entraîneur pour les Seniors qui nous avait rejoint pendant la période estivale nous a fait bénéficier de ses conseils mais n'a pas souhaité poursuivre. Un autre entraîneur s'était proposé pour les U11, mais n'a pu rester n'ayant pas de joueurs dans cette catégorie. Nous les remercions tous deux pour leur investissement.

Faute d'un effectif suffisant, une entente en catégorie U15 a été réalisée avec le club de Bellême afin de pouvoir continuer à jouer en foot à 11. Mais là aussi des imprévus n'ont pas permis de poursuivre notre partenariat et notre équipe de U15 se retrouve donc avec 7 joueurs inscrits dans une poule de foot à 7. Leur premier match dans cette catégorie a été un succès. Nous avons également une équipe de U13 avec un effectif que nous n'aurions jamais espéré de 20 joueurs et enfin une équipe de 8 petits U7/U9. Pour les Seniors, la période de confinement ayant malheureusement développé chez quelques uns des comportements incompatibles avec les valeurs du club, nous avons pris la décision de nous séparer de certains de nos joueurs et de refuser l'entrée à d'autres. Cela n'a pas été facile mais était indispensable au respect qu'il se doit d'y avoir envers chacun. Nous avons donc une nouvelle équipe Seniors de 15 joueurs.

Maintenant, nous avons de nouveau tout pour faire de l'année 2021/2022 une année de plaisir et de partage en adéquation avec les valeurs morales et sportives du club. C'est cette exigence qui nous a permis de perdurer et de récolter des dons de plusieurs commerçants et entreprises. Nous les remercions très sincèrement de la confiance qu'ils nous témoignent et qui nous est utile au quotidien.

Maintenant, nous avons de nouveau tout pour faire de l'année 2021/2022 une année de plaisir et de partage en adéquation avec les valeurs morales et sportives du club. C'est cette exigence qui nous a permis de perdurer et de récolter des dons de plusieurs commerçants et entreprises. Nous les remercions très sincèrement de la confiance qu'ils nous témoignent et qui nous est utile au quotidien.

Enfin pour terminer, nous avons proposé un marché de Noël sur la place Pierre Veau à Saint-Germain de la Coudre le samedi 11 décembre.

Vous avez pu y trouver des décorations de Noël, des objets tricotés et crochetés, des petits cadeaux et bien d'autres choses réalisées par les enfants et les bénévoles de l'AS Germinoise.

N'hésitez pas à contacter le Président : Gérard Franqueville 06 89 47 17 38





## État - civil

### Moments de joies

**Mia DECOURCELLE**  
10 juillet 2021

**Léana CHASLIN**  
24 août 2021

**Owen CHARLES**  
24 octobre 2021



### Moments de tristesse

**Paulette BEAUVAIS**  
88 ans  
17 juillet 2021  
La Ferté-Bernard (72)

**Didier DESHAYES**  
63 ans  
03 novembre 2021  
Le Mans (72)

**Lucienne FAVRE**  
87 ans  
03 août 2021  
Saint-Germain-de-la-Coudre (61)

**Michel DEVOIR**  
87 ans  
18 novembre 2021  
Nogent-le-Rotrou (28)

**Benoît COLSENET**  
60 ans  
02 octobre 2021  
Chatillon (92)

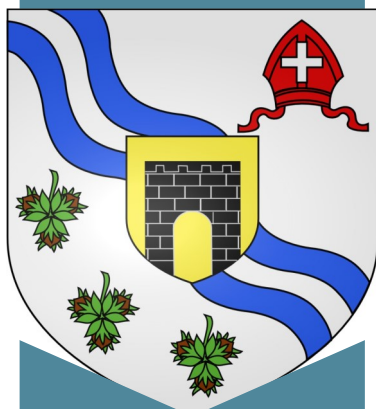
**Simonne TRAHARD née ODILLARD**  
98 ans  
1er décembre 2021  
Mamers (72)

**Robert CAILLON**  
91 ans  
31 octobre 2021  
Mamers (72)



# Joyeuses Fêtes





*S. Sire*

TIRÉ À  
620 EXEMPLAIRES

DIRECTEUR DE LA  
PUBLICATION  
DANIÈLE MARY

COMITÉ  
DE RÉDACTION  
D. MARY  
JF. CROUZILLARD  
C. LA LOUZE  
F. PAGA GUERRA  
P. ROUSSEL  
P. GUERIN



## Le stationnement des gens du voyage

Le Maire est compétent pour régler au titre de ses pouvoirs de police administrative générale le stationnement des gens du voyage.

Mais il lui est impossible de restreindre le stationnement des caravanes dans la totalité de la commune ; seules certaines zones peuvent l'être à condition d'ouvrir l'accès à d'autres terrains. Le juge a, par exemple, annulé des arrêtés qui interdisaient de façon générale et absolue le stationnement des gens du voyage dans la commune. (CE 2/12/1983 n°13205).

A défaut d'aire d'accueil spécialement aménagée, le Maire ne peut pas interdire le stationnement des gens du voyage ; il peut seulement **le limiter**. Dans le même sens, il ne peut pas interdire le raccordement au réseau électrique au motif qu'une caravane serait stationnée irrégulièrement. Rappelons qu'en cas d'installation illégale sur des terrains, il peut s'opposer au raccordement définitif aux réseaux mais pas interdire le raccordement provisoire. (art.L111-12—CAA Bordeaux 28/12/2009).

### *Horaires d'ouverture au public de la mairie*

\*\*\*\*\*

Lundi de 14 h à 17 h

Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Mercredi de 9 h à 12 h

Jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

☎ 02 33 83 24 41

@ [mairie.stgermaindelacoudre@wanadoo.fr](mailto:mairie.stgermaindelacoudre@wanadoo.fr)

Le Maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la mairie.

### *Dates à retenir pour 2022 à confirmer en fonction de la situation sanitaire*

- 10 et 24 avril : Elections Présidentielles
- 12 et 19 juin : Elections Législatives
- 10 juillet : Comice Agricole

